

VILLE DE LAVAL

BUDGET PRIMITIF 2016

Rapport de présentation



SOMMAIRE

Introduction	1
1. Le budget principal	3
1.1. Les équilibres financiers	3
1.2. Les produits de fonctionnement.....	4
1.3. Les charges de fonctionnement.....	6
1.4. Les investissements.....	8
2. Les budgets annexes	10
2.1. Budget de l'eau	10
2.2. Budget de l'assainissement.....	11
2.3. Budget parkings	12
2.4. Autres budgets annexes	12

INTRODUCTION

Le budget primitif 2016 est marqué, comme en 2015, par la double baisse des recettes et des dépenses. Cette équation qui tend à devenir habituelle dans la gestion de notre collectivité, est imposée en grande partie par l'État, en lutte contre son déséquilibre budgétaire, et pour partie par notre propre volonté d'alléger la fiscalité des contribuables lavallois.

Dans le cadre de sa politique de réduction de ses dépenses, l'État réduit drastiquement ses versements aux collectivités. Sur trois ans, ce sont 11 milliards d'euros de dotations publiques en moins pour les collectivités (3,67 milliards par an). Sans contester le bien fondé de ces économies, les sommes annoncées et le calendrier extrêmement court se répercutent inévitablement sur le budget et la politique des communes. Car, s'il est aisé pour l'État de diminuer brutalement ses concours financiers aux communes, il est très difficile pour les communes de réaliser les économies nécessaires en si peu de temps.

En effet, la majorité des dépenses de fonctionnement des communes sont « rigides », c'est à dire non modifiables à court terme. Le meilleur exemple est la masse salariale sur laquelle la seule action de réduction possible est de ne pas remplacer les départs en retraite pour autant qu'il y en ait.

La concomitance de ces deux échelles temporelles incompatibles place les communes devant un effet ciseau dévastateur.

Au vu de ce contexte, la plupart des villes de France ont été contraintes d'augmenter leurs impôts locaux et de réduire leurs investissements. Nous refusons ces deux solutions qui n'ont à nos yeux que des effets néfastes :

- L'augmentation des impôts locaux freine la consommation des ménages, handicape le commerce et dissuade l'installation de nouveaux habitants dans la commune.
- La diminution des investissements fragilise le tissu économique et industriel. Selon la Cour des comptes, les collectivités réalisent 70% de l'investissement public, qui chuterait de 25 à 30% d'ici 2017 selon l'Association des Maires de France. Une diminution de nos investissements menacerait donc à terme tout l'équilibre financier de notre bassin d'emploi et de vie.

Un dernier facteur aggravant s'ajoute à ces réductions de recettes : notre dernier emprunt toxique. Son taux d'intérêt s'est établi pour 2015 à 38,3%. Un tel taux d'intérêt, s'il devait perdurer, compromettrait l'équilibre budgétaire de notre commune. La procédure judiciaire en cours fait espérer un jugement de première instance en janvier 2016. Un appel sera très vraisemblablement interjeté, ce qui repoussera le règlement définitif du litige de 12 à 18 mois. L'annuité de remboursement est passée de 2,327M€ en 2014 à 3,720M€ en 2015.

Nous avons donc fait un autre choix, plus difficile à mettre en place, mais aussi plus volontariste et plus pérenne pour le maintien du cadre de vie notre territoire : celui de la réduction des dépenses de fonctionnement. Lucidité, courage, détermination et abnégation seront indispensables pour franchir les trois années de restriction des dotations de l'État. L'analyse des différents postes de notre budget 2016 illustre ce cap que nous nous fixons :

Maintenir la baisse des taux d'imposition

Tous les taux d'imposition ont été diminués de 10% en 2015. Nous souhaitons maintenir cette baisse sur la durée du mandat, ce qui a été confirmé à l'occasion du débat d'orientations budgétaires.

Ce choix de diminuer de 10 % les taux n'est pas anodin et représente un engagement envers la population et les entreprises du territoire.

Par ailleurs, dans le contexte de l'arrivée de la LGV en 2017, des nouveaux programmes d'aménagement sur le territoire et du soutien au tissu économique, ce choix est également un vecteur d'attractivité pour de potentiels nouveaux arrivants.

Optimiser les recettes

Nos recettes totales baissent fortement (-4,3% soit 2,963 M€), à cause de la réduction des concours financiers de l'État (-1,4M€ pour la DGF) et des compensations fiscales (-0,44 M€) et des dotations

communautaires (- 3,128M€). La baisse de la dotation communautaire compense, à l'euro près, les charges financières que la ville transfère à l'agglomération à l'occasion des mutualisations.

Fort heureusement ces baisses seront partiellement compensées par l'augmentation des produits des services, du FPIC, des bases d'imposition et de la dotation de péréquation.

Diminuer les dépenses

Nos dépenses totales baissent également de 4,9%, soit 3,288 M€. Une baisse en trompe l'œil, car il s'agit essentiellement de l'effet du transfert de la masse salariale liée aux mutualisations, entièrement compensé par la baisse équivalente de la dotation de l'agglomération perçue par la ville et qui ne correspond donc pas à une économie.

Si on annule l'impact de ces mutualisations, les dépenses de fonctionnement ne baissent que de 0,2% par rapport au budget 2015.

La principale difficulté du contrôle des dépenses vient de la masse salariale qui, hors incidence de la mutualisation, présente une augmentation de 1%, liée à l'action mécanique :

- des avancements de grade et d'échelon pour 345 000 €
- et de la refonte du régime indemnitaire pour 145 000 €.

Cependant, des économies sont d'ores et déjà planifiées, principalement sur les secteurs suivants :

- Les charges à caractère général : - 2,9%
- Les charges de gestion : - 2,6%
- Les charges financières nettes : - 3,2%

Retrouver une capacité d'autofinancement

Pour toutes les raisons qui précèdent, et comme nous l'avons anticipé dans notre prospective budgétaire, 2016 sera marqué par une épargne nette encore négative, fortement marquée par l'effet ciseau décrit plus haut, mais néanmoins en amélioration de 4,5% par rapport à 2015.

La capacité d'autofinancement sera de 40 000 €, en forte érosion par rapport à 2015, essentiellement par baisse de ressources propres d'investissement.

Les cessions immobilières participeront à l'équilibre budgétaire avec un montant attendu de 3,7M€.

Maintenir l'investissement responsable

Nous prévoyons un investissement soutenu, conforme aux engagements de notre plan pluriannuel d'investissement et à notre volonté de soutenir l'économie locale. Le montant de l'investissement sera de 12,7 M€ dont 8,781 M€ inscrits au budget principal.

Pour la première fois, nous présentons les investissements selon une nouvelle approche basée sur la segmentation des politiques publiques. Par souci de transparence et d'un meilleur pilotage de l'action municipale, nous avons défini 14 grandes « MISSIONS » de service public.

Chaque mission est ensuite divisée en « PROGRAMMES », lesquels sont déclinés en « ACTIONS ». Cette nouvelle présentation est un outil de pilotage des finances de notre commune qui permet d'identifier les actions menées, de connaître leur coût précis et d'évaluer leurs résultats.

Pour soutenir ces investissements, nous prévoyons un emprunt d'équilibre de 7,5 M€. L'encours de dette au BP 2016 restera proche de 85 M€ en 2016, pour décroître ensuite à partir de 2017. La décroissance progressive de notre encours de dette sera rendue possible par l'action combinée d'une réduction des taux d'intérêts et par la reconstitution progressive d'une capacité d'autofinancement réduisant la nécessité de recours à l'emprunt.

2016 sera une année de tension budgétaire forte. Néanmoins, la situation est conforme aux prévisions de notre prospective budgétaire et s'inscrit dans notre démarche d'assainissement des finances de notre ville, combinée à la baisse de la pression fiscale.

1. LE BUDGET PRINCIPAL

1.1. Les équilibres financiers

Le budget primitif 2016 s'intègre dans les orientations arrêtées à l'occasion du débat d'orientation budgétaire (DOB) dont les lignes directrices sont :

- La prise en compte de la réduction des concours financiers de l'Etat,
- L'ajustement des charges de fonctionnement au niveau des recettes,
- Un investissement adapté aux capacités financières de la ville.

Les produits et charges de fonctionnement apparaissent en forte diminution (respectivement -4,2% et -4,8%) cependant la mutualisation avec Laval Agglomération de la DGA Ressources dans le courant de l'année 2015 a eu un impact significatif sur ces évolutions. Après neutralisation de ce transfert, il ressort une progression de 0,3% des produits de fonctionnement et une diminution de 0,2% des charges de fonctionnement.

Comme pour 2015, les cessions immobilières vont contribuer à l'équilibre des budgets dans l'attente de l'ajustement des dépenses de fonctionnement.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)	69 615	66 660
PRODUIT DES SERVICES (70)	7 038	7 408
IMPOTS ET TAXES (73)	44 083	41 935
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	17 814	16 663
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	470	462
ATTENUATION DE CHARGES (013)	180	180
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	30	12
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)	67 721	64 441
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)*	11 798	11 450
CHARGES DE PERSONNEL (012)	43 250	40 526
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	1	1
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 654	6 490
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)**	3 000	2 905
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	722	678
PROVISIONS (68)	2 296	2 391
TRAVAUX EN REGIE (MAIN D'OEUVRE) (c)	175	175
EPARGNE BRUTE (d = a + c - b)	2 069	2 394
- REMBOURSEMENT CAPITAL	7 050	7 154
EPARGNE NETTE (e)	-4 981	-4 760
RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT (g)	5 785	4 800
FCTVA	1 200	900
TAXE AMENAGEMENT	200	200
CESSIONS***	4 385	3 700
CAPACITE AUTOFINANCEMENT (h = e - f + g)	804	40

* Hors matériaux travaux en régie

** Hors pénalité de refinancement

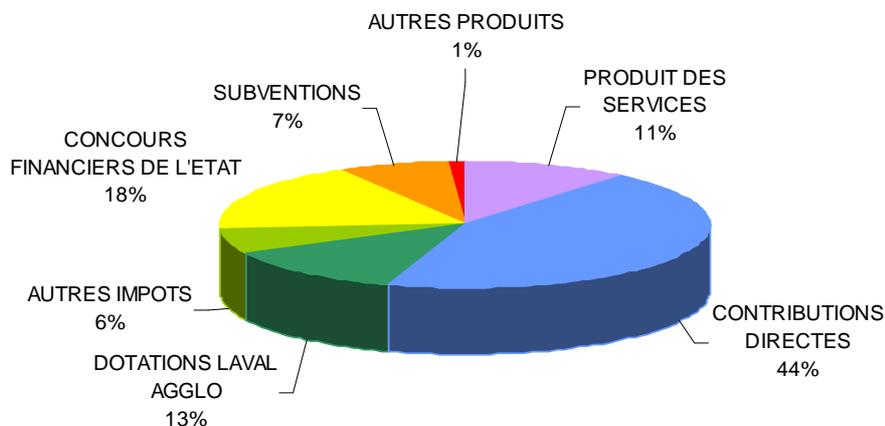
*** Y compris la "refacturation" au CCAS de l'aménagement de son bâtiment en 2015 (685m€)

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016
CAPACITE AUTOFINANCEMENT (h)	804	40
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	11 498	8 781
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	2 813	1 181
INVESTISSEMENTS NETS (i)	8 685	7 600
EMPRUNT D'EQUILIBRE (j = i - h)	7 881	7 560

1.2. Les produits de fonctionnement

Les produits de fonctionnement se composent principalement des contributions directes, des concours financiers de l'Etat et des dotations de Laval Agglomération qui en représentent globalement 75%.

Composition des produits de fonctionnement



en milliers d'euro	bp2015	bp2016	EVOL°
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	69 615	66 660	-4,2%
PRODUIT DES SERVICES (70)	7 038	7 408	5,3%
IMPOTS ET TAXES (73)	44 083	41 935	-4,9%
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	17 814	16 663	-6,5%
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	470	462	-1,7%
ATTENUATION DE CHARGES (013)	180	180	0,0%
PRODUITS EXCEPTIONNELS (77)	30	12	-60,0%

Par rapport au budget 2015, les produits de fonctionnement sont en diminution de 4,2% ce qui s'explique essentiellement par l'impact de la mutualisation (baisse des dotations communautaires) et des concours financiers de l'Etat.

- **Les produits des services**

Les produits des services progressent de 5,3%. Ce niveau élevé de progression s'explique principalement par deux facteurs :

- Une optimisation de la participation de la CAF aux centres sociaux,
- Une progression significative des recettes de mise à disposition de personnel s'expliquant notamment par la mise à disposition d'un cadre à la SPLA ;

A cela s'ajoute la révision des tarifs actuellement en cours, certains d'entre eux n'ayant pas été revu depuis 2007.

en milliers d'euro	bp2015	bp2016	EVOL°
PRODUIT DES SERVICES (70)	7 038	7 408	5,3%
PARTICIPATION CAF CENTRE SOCIAUX	500	630	26,0%
MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL	576	719	24,8%
AUTRES	5 962	6 059	1,6%

- **Les impôts et taxes :**

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016	EVOL°
IMPOTS ET TAXES (73)	44 083	41 935	-4,9%
CONTRIBUTIONS DIRECTES	28 450	29 200	2,6%
DOTATIONS COMMUNAUTAIRES	11 588	8 460	-27,0%
DROITS DE MUTATION	1 250	1 250	0,0%
TAXE ELECTRICITE	1 000	1 000	0,0%
DROITS DE STATIONNEMENT	680	700	2,9%
FPIC	640	870	35,9%
TAXE SUR LA PUBLICITE	350	340	-2,9%
AUTRES	125	115	-8,0%

Les impôts et taxes sont en diminution de 4,9% en raison du prélèvement sur les dotations communautaires des charges des services mutualisés avec Laval Agglomération. Hors impact de la mutualisation, leur progression est de 2,4% qui s'explique principalement par :

- L'évolution physique des bases fiscales d'une part et l'actualisation de ces bases fixée par le parlement à 1%,
- La montée en puissance du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC)

- **Les dotations et participations :**

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016	EVOL°
DOTATIONS ET SUBVENTIONS (74)	17 814	16 663	-6,5%
DOTATION FORFAITAIRE	10 170	8 770	-13,8%
DOTATION SOLIDARITE URBAINE	1 370	1 380	0,7%
DOTATION PEREQUATION	290	350	20,7%
COMPENSATIONS FISCALES	1 640	1 200	-26,8%
AUTRES	4 344	4 963	14,2%

Les dotations et participations sont en diminution de 6,5% en raison du prélèvement réalisé sur la dotation forfaitaire au titre du pacte de responsabilité. Cette diminution est amplifiée par la baisse des compensations fiscales qui, en plus des indexations habituelles négatives, résulte du retour à imposition en 2015 des veufs et veuves modestes qui bénéficiaient auparavant de l'exonération.

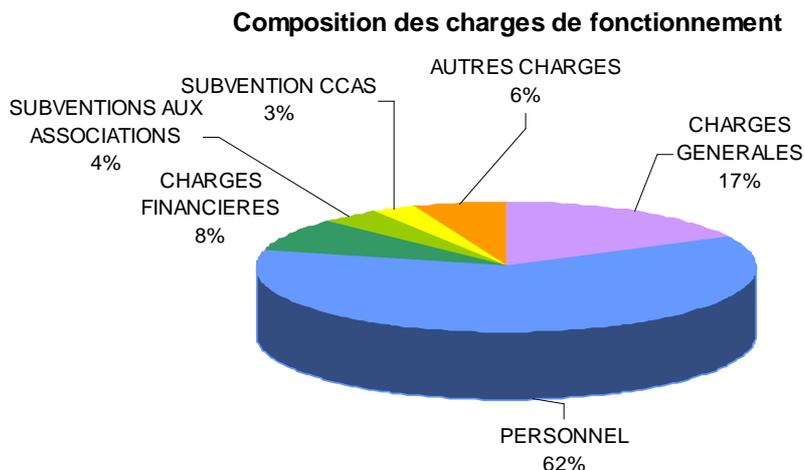
- **Les autres produits de fonctionnement courant :**

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016	EVOL°
AUTRES PRODUITS DE FONCT. COURANT (75)	470	462	-1,7%
LOYERS	405	384	-5,1%
REDEVANCE DSP CHAUFFAGE	65	78	20,0%
AUTRES	1	0	-40,0%

Les autres produits de fonctionnement courant sont en diminution de 1,7 % en raison de l'arrêt de la location de locaux tel que l'hôtel Arobase qui est sur le point d'être cédé à la SPLA dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de la gare.

1.3. Les charges de fonctionnement

Les dépenses de personnel représentent le principal poste de dépense de fonctionnement.



en milliers d'euro	bp2015	bp2016	EVOL°
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT*	67 721	64 441	-4,8%
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	11 798	11 450	-2,9%
CHARGES DE PERSONNEL (012)	43 250	40 526	-6,3%
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	1	1	0,0%
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 654	6 490	-2,5%
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	3 000	2 905	-3,2%
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	722	678	-6,1%
PROVISIONS (68-78)	2 296	2 391	4,1%

* hors matériaux des travaux en régie

Par rapport à 2015, les charges de fonctionnement sont en diminution de 4,8% (-0,2% hors impact de la mutualisation).

- **Les charges à caractère général :**

en milliers d'euro	bp2015	bp2016	EVOL°
CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 798	11 450	-2,9%
ELECTRICITE ET GAZ	2 320	2 180	-6,0%
CARBURANT	710	630	-11,3%
LOCATIONS IMMOBILIERES	635	734	15,6%
TRANSPORT COLLECTIF	184	127	-31,0%
AUTRES	7 950	7 780	-2,1%

Les charges à caractère général sont en diminution de 2,9%.

Les dépenses d'énergie contribuent à cette baisse en raison d'une baisse de consommation observée notamment sur les carburants (-5% sur les dix premiers mois de l'année) et d'une baisse des prix de l'électricité attendue de la mise en concurrence.

L'arrêt de la navette entre Val de Bootz et les Pommerais à la suite de l'ouverture de la nouvelle école contribue également à la baisse des dépenses.

A noter qu'au stade du budget primitif 2015, il était prévu de trouver un locataire au cours de l'année pour le local du général de Gaulle. Ceci n'a pas pu se réaliser et le budget 2016 intègre une année complète de loyer générant ainsi une hausse des dépenses.

- **Les dépenses de personnel :**

Les dépenses de personnel s'élèvent à 40 526 m€, soit une baisse de 6,3% (hors impact de la mutualisation, elles sont en hausse de 1%). Les facteurs contribuant à la hausse sont :

- avancement de grade et d'échelon : +345 m€
- le nouveau régime indemnitaire : + 145 m€

- **Les autres charges de gestion :**

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016	EVOL°
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	6 654	6 490	-2,5%
SUBVENTION CCAS	1 850	1 700	-8,1%
SUBVENTION THEATRE	603	607	0,7%
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	2 330	2 301	-1,2%
SUBVENTIONS MISE A DISPOSITION PERSONNEL	200	210	5,0%
SUBVENTIONS CUCS	50	50	0,0%
INDEMNITES ELUS	405	405	0,0%
COTISATIONS SUR INDEMNITES	113	115	1,8%
FRAIS DE MISSION ET FORMATION ELUS	8	8	0,0%
CONTRIBUTION ECOLES PRIVEES	1 030	1 030	0,0%
ORGANISMES DE REGROUPEMENT	5	4	-20,0%
PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	60	60	0,0%

Les autres charges de gestion sont globalement en diminution de 2,5% par rapport à 2015, diminution qui s'explique essentiellement par la baisse de la subvention au CCAS qui bénéficie de recettes exceptionnelles de contentieux.

A noter une baisse apparente des subventions aux associations s'expliquant par le portage du festival d'été par les services municipaux au lieu des associations et par le transfert d'activités de la FAL au théâtre au cours de l'année 2015.

- **Les charges financières :**

Hors swap euro-CHF, les intérêts de la dette sont en diminution du fait de la baisse des taux d'intérêt dont bénéficient les nouveaux prêts. Avec l'hypothèse de taux de change retenue, les frais financiers demeureront stables entre 2015 et 2016.

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016	EVOL°
FRAIS FINANCIERS	5 291	5 291	0,0%
INTERETS DE LA DETTE	2 870	2 825	-1,6%
SWAP NETS	120	70	-41,7%
SWAP €CHF	2 291	2 386	4,1%
AUTRES	10	10	0,0%

- **Les charges exceptionnelles :**

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016	EVOL°
DEPENSES EXCEPTIONNELLES	722	678	-6,1%
SUBVENTION PARKING	609	552	-9,4%
BONIFICATION INTERETS MEDUANES	10	10	0,0%
AUTRES	103	116	12,6%

Elles sont en diminution de 6% par rapport à 2015, principalement en raison de la baisse de la subvention parking liée à la suppression de l'indemnité de non exploitation du parking nord de la gare.

1.4. Les investissements

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 8 781 m€ pour un montant total de subventions à 1 181 m€, soit un investissement net de 7,6 M€, conforme à la trajectoire budgétaire arrêté à l'occasion du débat budgétaire.

MISSION	PROG	OPERATION	DEPENSES	RECETTES	NET
MOBILITE			750 000	0	750 000
		GRANDES INFRASTRUCTURES	750 000	0	750 000
		PEM	750 000	0	750 000
AMENAGEMENT			2 180 000	355 000	1 825 000
		AMENAGEMENT URBAIN	2 180 000	355 000	1 825 000
		PRU POMMERAIES	1 855 000	305 000	1 550 000
		PRU SAINT NICOLAS	120 000	50 000	70 000
		ABORDS USL	40 000	0	40 000
		EXTENSION ERDF	25 000	0	25 000
		PLACE DU 11 NOVEMBRE	100 000	0	100 000
		RENOVATION FACADES	20 000	0	20 000
		REVERSEMENT TAXE AMENAGEMENT	20 000	0	20 000
QUALITE DES ESPACES PUBLICS ET DE L'ENVIRONNEMENT			1 310 000	350 000	960 000
		ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS	1 040 000	350 000	690 000
		CARTOGRAPHIE RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	40 000	0	40 000
		GROS ENTRETIEN ECLAIRAGE	100 000	0	100 000
		GROS ENTRETIEN ESPACES VERTS	95 000	0	95 000
		GROS ENTRETIEN VOIRIE	255 000	0	255 000
		REAMENAGEMENT DE RUES	500 000	0	500 000
		AMENDES DE POLICE	0	350 000	-350 000
		MATERIEL ET MOBILIER	50 000	0	50 000
		TRANQUILITE PUBLIQUE	100 000	0	100 000
		VIDEOPROTECTION	100 000	0	100 000
		EAU ET ASSAINISSEMENT	170 000	0	170 000
		PLUVIAL	170 000	0	170 000
CULTURE			1 558 000	86 000	1 472 000
		CREATION ET DIFFUSIONS ARTISTIQUES	1 558 000	86 000	1 472 000
		CONSERVATOIRE	1 030 000	0	1 030 000
		BAINS DOUCHES	200 000	86 000	114 000
		PQE EQUIPEMENTS CULTURELS	180 000	0	180 000
		MATERIEL ET MOBILIER	148 000	0	148 000
TOURISME ET PATRIMOINE			80 000	0	80 000
		TOURISTIQUE ET VALORISATION DU PATRIMOINE	80 000	0	80 000
		PRESBYTERE	80 000	0	80 000
SPORT			165 000	0	165 000
		SOUTIEN A LA PRATIQUE ET A L'EVENEMENTIEL SPORTIF	165 000	0	165 000
		PQE SPORTIF	150 000	0	150 000
		MATERIEL ET MOBILIER	15 000	0	15 000
EDUCATION			524 000	0	524 000
		PETITE ENFANCE	55 000	0	55 000
		PLAN QUALITE	40 000	0	40 000
		MATERIEL ET MOBILIER	15 000	0	15 000
		ENFANCE	469 000	0	469 000
		CELLULES DE REFROIDISSEMENT	150 000	0	150 000
		EQUIPEMENT INFORMATIQUE ECOLES	100 000	0	100 000
		PQE ECOLES	150 000	0	150 000
		MATERIEL ET MOBILIER	69 000	0	69 000

MISSION	PROG	OPERATION	DEPENSES	RECETTES	NET
SOLIDARITE			200 000	0	200 000
	ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES		200 000	0	200 000
		ACCESSIBILITE BATIMENTS	150 000	0	150 000
		ACCESSIBILITE VOIRIE	50 000	0	50 000
VIE DEMOCRATIQUE ET CITOYENNETE			1 059 000	390 000	669 000
	ACCUEIL ET CITOYENNETE		20 000	0	20 000
		MATERIEL ET MOBILIER	20 000	0	20 000
	VIE ASSOCIATIVE		300 000	0	300 000
		ESPACE ASSOCIATIF	300 000	0	300 000
	VIE DES QUARTIERS		739 000	390 000	349 000
		EQUIPEMENT DU TERTRE	694 000	390 000	304 000
		PLAN QUALITE	40 000	0	40 000
		MATERIEL ET MOBILIER	5 000	0	5 000
ADMINISTRATION GENERALE			950 000	0	950 000
	SECURITE JURIDIQUE ET COMMANDE PUBLIQUE		25 000	0	25 000
		FRAIS D'INSERTION	25 000	0	25 000
	SERVICES GENERAUX		635 000	0	635 000
		GROS ENTRETIEN BATIMENTS	240 000	0	240 000
		PARC VEHICULES	375 000	0	375 000
		MATERIEL ET MOBILIER	20 000	0	20 000
	SYSTEMES D'INFORMATION ET TELECOMMUNICATION		290 000	0	290 000
		EQUIPEMENTS INFORMATIQUE	290 000	0	290 000
PILOTAGE STRATEGIQUE ET PERFORMANCE			5 000	0	5 000
	COMMUNICATION EXTERNE		5 000	0	5 000
		MATERIEL ET MOBILIER	5 000	0	5 000
Total			8 781 000	1 181 000	7 600 000

2. LES BUDGETS ANNEXES

2.1. Budget de l'eau

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)	5 517	5 551
PRODUIT DES SERVICES (70)	5 407	5 437
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	0	4
ATTENUATION DE CHARGES (013)	110	110
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)	4 683	4 685
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	2 873	2 839
CHARGES DE PERSONNEL (012)	980	1 010
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	745	745
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	31	41
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	54	50
EPARGNE BRUTE (c = a - b)	834	866
- REMBOURSEMENT CAPITAL	0	0
CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)	834	866
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 723	1 559
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	200	0
INVESTISSEMENTS NETS (e)	1 523	1 559
EMPRUNT D'EQUILIBRE (f = e - d)	689	693

La section d'exploitation permet de dégager une capacité d'autofinancement de 866 m€ permettant de financer le gros entretien.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 559 m€ et comprennent principalement :

- le programme de remplacement des branchements plomb (400 m€),
- des relevés du réseau pour son intégration dans le système d'information géographique GEOPAL (200 m€),
- une étude de maîtrise d'œuvre pour l'extension du stockage boulevard Duguesclin (80 m€),
- le gros entretien du réseau et de l'usine des eaux (640 m€).

Au stade du budget primitif, un emprunt d'équilibre de 693 m€ est nécessaire pour financer ces investissements. Ceci porterait l'encours de dette contracté au 31 décembre 2015 à 693 m€ mais il est fort probable que l'exercice 2015 dégagera un excédent qui se substituera à cet emprunt d'équilibre.

2.2. Budget de l'assainissement

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)	4 966	5 047
PRODUIT DES SERVICES (70)	4 966	4 989
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	0	58
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)	3 573	3 692
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	1 828	1 866
CHARGES DE PERSONNEL (012)	980	1 070
ATTENUATION DE PRODUIT (014)	445	445
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	26	36
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	232	225
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	62	50
EPARGNE BRUTE (c = a - b)	1 393	1 355
- REMBOURSEMENT CAPITAL	250	255
CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)	1 143	1 100
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 325	2 359
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	40	0
INVESTISSEMENTS NETS (e)	1 285	2 359
EMPRUNT D'EQUILIBRE (f = e - d)	142	1 259

La section d'exploitation permet de dégager une capacité d'autofinancement de 1 100 m€ permettant de financer le gros entretien.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2 359 m€ et comprennent principalement :

- la construction d'un bâtiment de stockage des boues (1 100 m€),
- des relevés du réseau pour son intégration dans le système d'information géographique GEOPAL (200 m€),
- le gros entretien du réseau et de la station d'épuration (700 m€),

Un emprunt d'équilibre de 1 259 m€ est nécessaire pour financer ces investissements qui porterait l'encours de dette contracté au 31 décembre 2016 à 6,4 M€.

2.3. Budget parkings

<i>en milliers d'euro</i>	bp2015	bp2016
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)	616	560
PRODUIT DES SERVICES (70)	0	0
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	609	552
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	7	8
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)	306	250
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	0	0
CHARGES FINANCIERES NETTES (66 - 76)	256	250
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	50	0
EPARGNE BRUTE (c = a - b)	310	310
- REMBOURSEMENT CAPITAL	252	260
CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)	58	50
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	58	50
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		
INVESTISSEMENTS NETS (e)	58	50
EMPRUNT D'EQUILIBRE (f = e - d)	0	0

Le budget parkings retrace les opérations suivantes :

- Annuités de dette des emprunts conservés par la ville,
- Redevance du délégataire,
- Amortissements des dépenses et subventions d'investissement réalisées.

A noter qu'il n'y a plus d'indemnisation du délégataire pour la non exploitation du parking nord de la gare contribuant ainsi à la baisse de la subvention d'équilibre du budget principal qui passe de 609 m€ à 552 m€.

2.4. Autres budgets annexes

- Budget pompes funèbres

<i>en euro</i>	bp2015	bp2016
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (a)	26 000	26 000
PRODUIT DES SERVICES (70)	26 000	26 000
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (74)	0	0
AUTRES PRODUITS COURANTS (75)	0	0
CHARGES DE FONCTIONNEMENT (b)	26 000	26 000
CHARGES A CARACTERE GENERAL (011)	500	500
CHARGES DE PERSONNEL (012)	23 000	23 000
AUTRES CHARGES DE GESTION (65)	500	500
CHARGES EXCEPTIONNELLES (67)	500	500
IMPOTS SUR LES BENEFICES (69)	1 500	1 500
EPARGNE BRUTE (c = a - b)	0	0
- REMBOURSEMENT CAPITAL	0	0
CAPACITE AUTOFINANCEMENT (d)	0	0

- Budget lotissement Beauregard

Seules des écritures d'ordre budgétaire sont inscrites au budget primitif à hauteur de 1 620 m€ correspondant à l'ensemble des dépenses réalisées.